

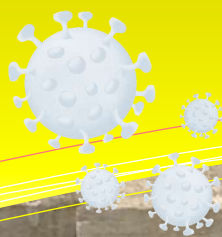


les
ECHOS
de

MOLLKIRCH

Bulletin d'information municipal n°61

AOUT 2021



MAIRIE

3 route du Guirbaden
67190 MOLLKIRCH
03 88 50 00 53

contact@mollkirch.fr

 www.mollkirch.fr

 Mollkirch infos

LUNDI	8h30-11h30	FERME
MARDI	8h30-11h30	FERME
MERCREDI	FERME	15h-18h
JEUDI	8h30-11h30	16h-18h
VENDREDI	8h30-11h30	15h-18h



BIBLIOTHEQUE

03 88 49 04 33

 bibliotheque@mollkirch.fr

 www.bibliotheque-mollkirch.fr

 Bibliothèque de Mollkirch

LUNDI	8h-10h
(scolaires)	
MERCREDI	20h-21h30
VENDREDI	20h-21h
SAMEDI	14h30-16h

Horaires d'été

Chaque mercredi de 20h à 21h30

Samedi 21 août

SELECT'OM

Collecte ordures ménagères : mardi
Collecte sélective : 1er vendredi du mois

Déchetterie de Muhlbach-sur-Bruche
Mardi

Hiver : 13h30-17h

Été : 13h30-19h

Jeudi et Samedi

Hiver : 9h-12h et 14h-17h

Été : 8h30-12h et 14h-17h30

Édité par la commune de MOLLKIRCH
Directeur de publication : le Maire, Mario TROESTLER
Impression : Imprimerie Kocher, Rosheim
Comité de rédaction : Commission Communication
Date de parution : août 2021

LE MOT DU MAIRE



Un été studieux, de travaux... et d'espoir.

Les Echos de
Mollkirch se
succèdent et
malheureusement

nous sommes toujours amenés à parler du COVID.

A l'heure d'écrire ces lignes, une quatrième vague liée au variant Delta est en route, plus forte et plus rapide que jamais.

Il semblerait néanmoins que la vaccination des personnes fragiles dans un premier temps, et tous les publics dans un second temps, atténue fortement les effets et mette notre système de santé un peu moins en tension. Un peu d'espoir en cette période estivale ne fait pas de mal.

Cette accalmie durant la pandémie nous a permis de célébrer notre Fête Nationale dans une configuration (presque) normale. Certes, le traditionnel "Bal des Pompiers" n'a pu avoir lieu, ni le feu d'artifice qui l'accompagne.

Mais un rassemblement autour du Monument aux Morts a bel et bien pu se tenir. (photo 1)

Ainsi, après un an et demi de pause imposée, les "Echos du Guirbaden" ont pu faire résonner leurs cuivres, tandis que la section des Sapeurs-Pompiers rendait les honneurs et profitait de la cérémonie pour mettre en avant deux de leurs membres par des avancements de grades.

Les représentants des associations au grand complet, les élus, les citoyens purent ensemble entonner à l'aide de la Chorale Sainte Cécile la Marseillaise.

Notre vie associative, durement touchée, témoignait par sa présence, sa volonté de rebondir.

Le village de Lug nous a fait l'honneur de sa présence à travers une délégation emmenée par son maire, Hermann Rippberger.

Dans son discours, ce dernier a souligné nos liens d'amitié et la nécessité de la coopération européenne, encore plus importante en ces temps d'épidémie.

Brioche et vin d'honneur à tous les présents ont clôturé cette matinée.

Tous étaient à leur bonheur de se retrouver, de chanter, de célébrer et de partager autour d'un 14 juillet presque normal, libérés partiellement de la contrainte sanitaire.

Notre hymne national, qui dans sa troisième ligne, nous demande d'être libéré de la tyrannie, était ainsi fort à propos.

Si la période estivale est synonyme de période de repos pour la plupart d'entre nous, il n'en est pas de même pour la vie de notre commune.

En effet, plusieurs chantiers terminés, en cours ou à venir essaient notre été.

Ainsi les travaux d'assainissement de la rue du Gassenacker se terminent avec la pose des tuyaux permettant l'évacuation des eaux usées du lotissement BOOA et de la future école.

Certes, le refus par un riverain de la reconnaissance de la propriété communale d'une portion de ce chemin, mais aussi son refus de laisser passer quelques mètres de tuyaux, ont engendré des surcoûts très importants pour toute la collectivité.

La justice devrait trancher ce litige dans les mois à venir.

Mais saluons cet achèvement de travaux et l'aide d'autres riverains pour la mise en œuvre d'une solution alternative.

La mise aux normes du chauffage de l'église (ce dernier rejetant suie, gaz de combustion et monoxyde de carbone dans l'édifice appartenant à la commune), plusieurs fois repoussée, est enfin réalisée pour un montant avoisinant les 25 000 €. (photo 2).

Le déploiement de la fibre optique tant attendue est en cours de réalisation et a donné lieu à d'impressionnants travaux de voirie, bloquant la rue du Guirbaden plusieurs jours.

Merci aux riverains de leur patience.

Le mois d'août devrait voir la réalisation de la première tranche de travaux de mise en sécurité de la rue du Moulin, avec la reconstruction du mur de soutènement de cette rue pour un montant de 40 000 €.

Cette opération est un préalable indispensable afin de se pencher en 2022

sur la gestion des eaux pluviales de ce secteur et d'éviter ainsi les inondations de certains résidents lors d'épisodes orageux violents.

Bien sûr, l'été est également le moment propice à la réfection et la réparation de certains éléments de nos équipements scolaires et périscolaires, opérations menées avec talent par notre équipe technique.

Les devis sont également en cours pour réaliser cette année encore une voirie provisoire rue du Kirchhoff.

En effet, les premiers terrains en vue de construction sont en cours d'acquisition.

En ce qui concerne la piste cyclable en direction de la gare, le recrutement du bureau d'études, mené par notre Communauté de Communes, est en cours de finalisation.

Enfin, en ce qui concerne le projet de construction de l'ensemble Ecole-Périscolaire-Bibliothèque, le jury de sélection composé d'élus, de représentants des parents d'élèves, de

personnels scolaires, périscolaires et techniques, de représentants de l'Ordre des Architectes et assistés du CAUE, ont retenu 3 cabinets d'architectes parmi 39.

Ces derniers rendront chacun dans les semaines à venir un projet qui donnera lieu à une ultime sélection et au choix du lauréat final. *(photo 3)*

Comme vous pouvez le constater, l'été 2021 à Mollkirch est bel et bien studieux et actif.

Pour finir, saluons l'arrivée de monsieur Marc STECK, curé retraité, qui a intégré le presbytère à la mi-juillet et qui viendra prêter main forte à la Communauté de Paroisses du Mont Saint-Odile dont la paroisse de Mollkirch fait partie.

Un bon repos, de beaux moments en famille et entre amis, l'été est le moment privilégié pour nous retrouver et donner un sens à notre vie.

Et dans la ligne de mire, l'espoir de retrouver un quotidien sans entraves.

Mario TROESTLER

sommaire

Le mot du maire	p. 2
Décisions du conseil municipal	p. 4
Brèves	p. 4-5
Bibliothèque	p. 5
Select'om	p. 6
Cimetière communal	p. 8
Pompiers	p. 9
Périscolaire	p. 10
Un sismomètre à Mollkirch	p. 10
Vie paroissiale	p. 11
Etat civil	p. 11
Portrait : Nos boulangers	p. 12

Agenda

14 septembre

Reprise des cours
de fitness

25 septembre

Fête du village

23 octobre

Soirée jeux/pizza

13 novembre

Soirée LOTO



COMITE DES FETES

Parce que nous y croyons !

Une fête du village début de l'automne, ça vous dit ?

Si les conditions sanitaires nous le permettent d'ici là, le Comité des Fêtes va nous organiser une fête à Mollkirch le samedi 25 septembre en soirée à la salle des fêtes.

Celle-ci risquant d'être annulée à tout moment et le pass sanitaire étant nécessaire, son organisation et son programme en seront simplifiés au maximum. Mais qu'y a-t-il de plus important que de nous retrouver, boire un coup et manger avec ses amis ?

Alors, notez bien la date : ce sera le 25 septembre !



ZE HOPLA'

Notre traditionnelle soirée jeux / pizzas maison, devrait se tenir le samedi 23 octobre à la salle des fêtes Le Guirbaden. Nous espérons tous pouvoir nous retrouver autour d'une table avec des jeux, de la bière (avec modération), et une bonne pizza maison, mais surtout la bonne humeur, la convivialité, la joie de se retrouver ensemble. Il faudra néanmoins que l'on jette un coup d'œil sur l'évolution sanitaire. En attendant portez-vous bien !



MAIRIE

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lire l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune ou à la mairie

CONSEIL MUNICIPAL du 1er juillet 2021

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 avril 2021

Le Procès-Verbal du 12 avril 2021 est approuvé et adopté à l'unanimité.

Rapport annuel du Select'om

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel du Select'om pour l'année 2020. (13 POUR et 2 ABSTENTIONS (PALMA, DE RAMMELAERE)).

Rapport annuel de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport 2020 de la CCPR.

Tarifs communaux

En application de l'Article L2223-14 du CGCT, il n'est plus possible de proposer des concessions au cimetière pour une durée de 20 ans.

Le Conseil Municipal décide de remplacer cette durée par des concessions temporaires de 15 ans, et revalorise les tarifs comme suit :

15 ans (2M2) : 70 €	30 ans (2M2) : 140 €
15 ans (4M2) : 140 €	30 ans (4M2) : 280 €
Colombarium Gde Case : 15 ans : 600 €	
Colombarium Gde Case : 30 ans : 1100 €	
Colombarium Pte Case : 15 ans : 600 €	
Colombarium Pte Case : 30 ans : 1100 €	
Colombarium Droit de taxe : 100 €	

Indemnités kilométriques des agents communaux

Etant donné que certains agents communaux peuvent être amenés à utiliser leur voiture personnelle dans le cadre de leur activité, le Conseil Municipal décide de fixer une indemnité kilométrique de 0,40€/km.

Divers :

Remerciements du Maire

A l'adresse des conseillers municipaux et des bénévoles qui ont participé à la bonne tenue des élections départementales et régionales

Poste agent technique 2^{ème} classe

M. Vincent Himber s'est vu proposé le

renouvellement de son contrat pour une durée d'un an modulable selon les saisons

Poste agent d'accueil

Mme De Rosso Tiffany, qui occupait ce poste avant son congé parental, n'ayant pas souhaité reprendre son activité, Mme Céline Fiederer s'est vu proposer ce poste, qu'elle occupait déjà de façon temporaire.

Demande de création d'un poste d'ATSM

Suite à une augmentation d'effectifs en maternelle (de 22 à 25 élèves), l'Ecole a fait une demande de recrutement d'ATSM. Pour l'instant, la commune n'a pas donné suite à cette demande. Mais cette décision pourra être réexaminée en cas de forte hausse des effectifs.

Projet Ecole

Le jury s'est réuni le 29/06/2021 pour examiner les dossiers des 39 candidats qui souhaitent participer au concours d'architectes pour le projet de l'Ecole et a désigné 3 lauréats. Le projet de l'un d'entre eux sera élu début octobre.

Presbytère

Monsieur le Maire annonce l'arrivée de monsieur Marc STECK, curé retraité. Il s'installera au presbytère début juillet. Il annonce également le départ imminent du Père Pierre ALIMASI, curé de la Communauté de Paroisses du Mont Ste-Odile. Il sera remplacé par le Père Dalmer JIRON DEZA qui prendra ses fonctions au mois de septembre.

Travaux

Les travaux d'assainissement du Hirtenmatten (emplacement de la future école et du lotissement) ont débuté avec l'accord de l'ensemble des propriétaires. Les travaux de fibre optique ont démarré début juillet.

Quant à la réfection du mur de soutènement rue du Moulin, les travaux débuteront en août.

L'office de la salle du Guirbaden est à présent rénové et le chantier concernant la chaudière de l'église devrait être achevé courant juillet.

Fête du 14 juillet

Le traditionnel bal des pompiers ne pourra malheureusement pas se tenir, mais la cérémonie au monument aux morts est maintenue.

Problème des chats errants

La capture des chats errants rue du

Meyerhof a démarré en partenariat avec la SPA

Commission Communication

Le projet de refonte du site internet de Mollkirch est en cours, la première maquette a vu le jour. La livraison du site est prévue pour octobre.

BIBLIOTHEQUE

LA BIBLIOTHÈQUE VOUS INFORME !

Vous connaissez déjà la station Illiwap de la commune, découvrez maintenant la station liée exclusivement dédiée à votre

bibliothèque. Toutes les infos et actualités directement dans votre poche. Comment ? Suivez le guide...



Guide pour suivre les stations liées

À DESTINATION DES CITOYENS



MOLLKIRCH

“ Je souhaite suivre l'actualité de la bibliothèque municipale de Mollkirch. ”

Dans votre commune, suivez : la mairie, les commerces et marchés, le conseil municipal... D'autres stations liées sont à venir !
Recevez toutes les messages directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 2 ÉTAPES !**

01 POUR S'ABONNER À UNE STATION LIÉE ...



- 1 Cliquez sur l'onglet « Mes stations »
- 2 Cliquez sur la station de votre choix.

Pour recevoir des messages, il faut d'abord s'abonner à la station liée.

02 ENSUITE...



Cliquez sur l'onglet « Stations liées » et suivez la station liée de votre choix dans la liste qui vous est proposée

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS !

Recevez uniquement les informations des stations qui vous intéressent. Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



LES AVANTAGES !

- GRATUITE**
Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION**
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ**
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

FITNESS À MOLLKIRCH

Tous les mardis soirs à la salle des fêtes de Mollkirch.

Gym en musique : renforcement musculaire, step, stretching.

Un cours dynamique dans une ambiance sympathique !

Reprise des cours le mardi 14 septembre.

Renseignements
au 06 81 29 56 63



ASSOCIATION ARTS ET CULTURE

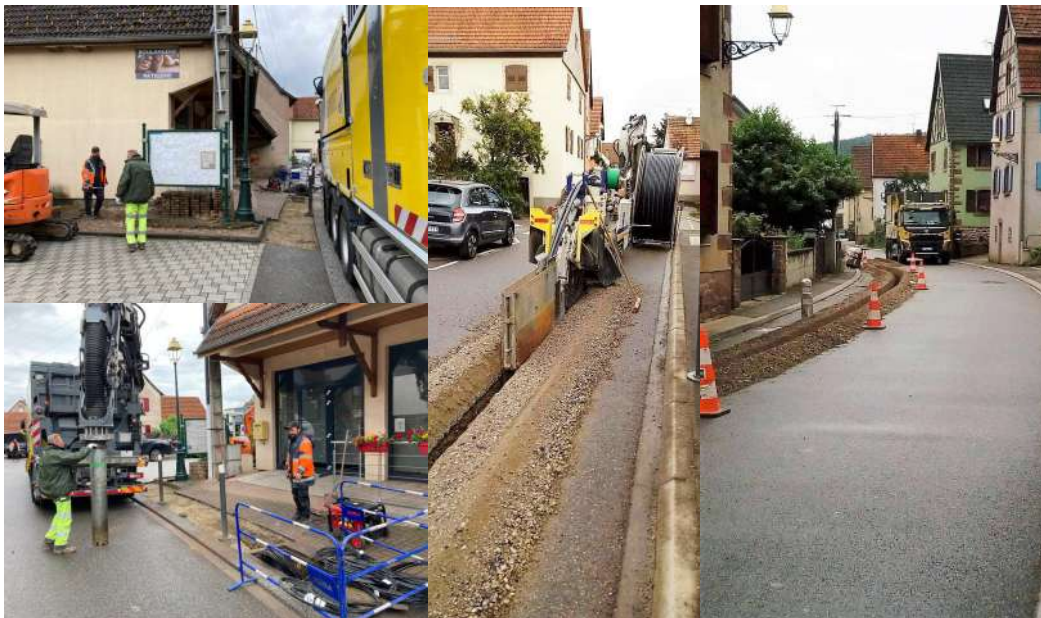
Vous pouvez presque vous en douter, cette année encore, la scène de la salle des fêtes restera vide cet automne. Mais nos comédiens locaux comptent bien y remonter bientôt pour entamer les répétitions et vous proposer leur nouvelle pièce fin mars/début avril. En effet, le scénario est depuis peu entre leurs mains et les lectures en groupe vont démarrer fin août.

En attendant, pourquoi pas organiser une soirée LOTO ? Le 13 novembre, ça vous dit ? Allez, votre agenda commence à nouveau à se remplir...

Les Luschtige Waldnickel



TRAVAUX FIBRE OPTIQUE



SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE MOLSHEIM ET ENVIRONS

Le syndicat a été créé le 30 juin 1960. Il a la compétence de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur un territoire regroupant les Communautés de Communes des Portes de Rosheim, de la Mossig et du Vignoble, de la Région de Molsheim-Mutzig et de la Vallée de la Bruche. Soit environ 100 600 habitants.

L'adhésion des 69 communes au Select'om s'est échelonnée du 30 juin 1960 (date de la création du syndicat) au 18 juillet 2003 (date d'adhésion de la commune de Nordheim). Le périmètre du syndicat est ensuite resté identique jusqu'au 25 novembre 2015, date à laquelle la commune de Saint-Nabor a rejoint le Select'om.

Il fonctionne sur le modèle d'un Conseil municipal. Il est administré par des élus représentant les communes adhérentes qui forment le Comité Directeur. Chaque Communauté de communes dispose de 2 sièges par commune membre. Ces 138 délégués définissent ainsi la politique de gestion des déchets du territoire, le budget et les modes de financement du service public. Au sein du Comité Directeur, le Bureau est composé

de 7 membres permanents, 1 Président et 6 Vice-présidents. Pour assurer le fonctionnement du syndicat et dans un souci d'efficacité dans la gestion des affaires courantes, le Comité Directeur a retenu le principe d'une large délégation au profit du Bureau de l'organe délibérant. Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Pour assurer son fonctionnement, le Select'om vote chaque année un budget. Le budget couvre les dépenses de fonctionnement (traitement des déchets, salaires des agents, prestations de services...) et les dépenses d'investissement. Les recettes proviennent majoritairement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à laquelle sont assujettis les particuliers, ainsi que de la Redevance Spéciale acquittée par les producteurs de déchets autres que les ménages (entreprises, collectivités, associations...).

Les 80 agents du Select'om œuvrent au quotidien au service de notre environnement. Afin d'assurer sa mission, le Select'om dispose d'un parc de plus de 30 véhicules de collecte dernière génération, équipés de bras ampliroll, grues auxiliaires de chargement, bennes à ordures ménagères... Des moyens matériels et humains qu'il met au service des usagers pour garantir l'équité et la qualité du service public de gestion des déchets.

À Mollkirch, les ordures ménagères résiduelles (bac noir ou vert) sont collectées le mardi. Il s'agit des déchets ordinaires de petite taille provenant de la préparation des repas, du nettoyage normal des habitations et des objets courants usagés ou rendus inutilisables.

Les déchets concernés par la collecte

sélective sont les corps plats (papiers/cartons) et les corps creux (emballages plastiques, emballages métalliques en acier et aluminium et les briques alimentaires). Ils sont collectés le 1er vendredi de chaque mois.

À noter : vous n'avez pas besoin de nettoyer vos emballages, juste les vider ! Attention également à ne pas imbriquer vos déchets entre eux, ils sont difficilement triables au centre de tri !

Le bac doit être présenté à la collecte, devant le domicile, sur le domaine public en bordure de voirie, accessible en marche avant, sans entraver la circulation des usagers.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Trop lourd, mal trié, bac cassé, une étiquette sera accrochée à votre bac pour vous indiquer le problème rencontré.

Il y en a deux sur notre commune, le premier derrière la mairie, le second rue de la Magel à Laubenheim. S'il arrive qu'elles soient pleines à votre arrivée, patientez quelques jours, elles sont vidées chaque semaine. Surtout ne laissez rien sur place !

Select'om

EMBALLAGES EN VERRE

Pots et bocaux en verre, Bouteilles en verre

CHEZ NOUS TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES se trient !

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES

Briques en carton, Emballages en métal, Bouteilles et flacons en plastique, Tous les emballages en plastique

EMBALLAGES EN PAPIERS/CARTONS

Papiers, courriers, lettres, Journaux et magazines, Annuaires et catalogues, Boîtes et emballages carton

Un doute, une question ? **CONTACTEZ NOUS**

03 88 47 92 20, accueil@select-om.com

de 7 membres permanents, 1 Président et 6 Vice-présidents. Pour assurer le fonctionnement du syndicat et dans un souci d'efficacité dans la gestion des affaires courantes, le Comité Directeur a retenu le principe d'une large délégation au profit du Bureau de l'organe délibérant. Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Pour assurer son fonctionnement, le Select'om vote chaque année un budget. Le budget couvre les dépenses de

LA DÉCHETTERIE

Espace aménagé, gardienné et clôturé, vous pouvez y apporter vos déchets afin qu'ils soient réacheminés vers les filières de traitement adéquat (recyclage, valorisation, ...). La responsabilité du Select'om est de porter le taux de valorisation à son maximum et espérer un jour que TOUS nos déchets puissent être recyclés !

Le Select'om dispose d'un réseau de huit déchetteries qui maillent aujourd'hui son territoire, soit environ une déchetterie pour 13 000 habitants. Devenues acteur majeur dans la collecte des déchets car elles permettent de traiter 20 358 tonnes, soit 40,5 % des tonnages totaux collectés par le syndicat.

Elles sont uniquement accessibles par badge qui donne accès à toutes les déchetteries du Select'om.

Le tri des déchets est entré dans notre quotidien. Nous le pratiquons plus que nos parents (et moins que nos enfants). Ces gestes sont essentiels ! Rappelez-vous : lorsque vous triez, vous permettez le recyclage, la valorisation et votre déchet devient une ressource !

Sans l'implication de tous, sans votre persévérance, sans les gestes que vous effectuez quotidiennement, rien ne serait possible. Merci à vous... Ne relâchons pas nos efforts.

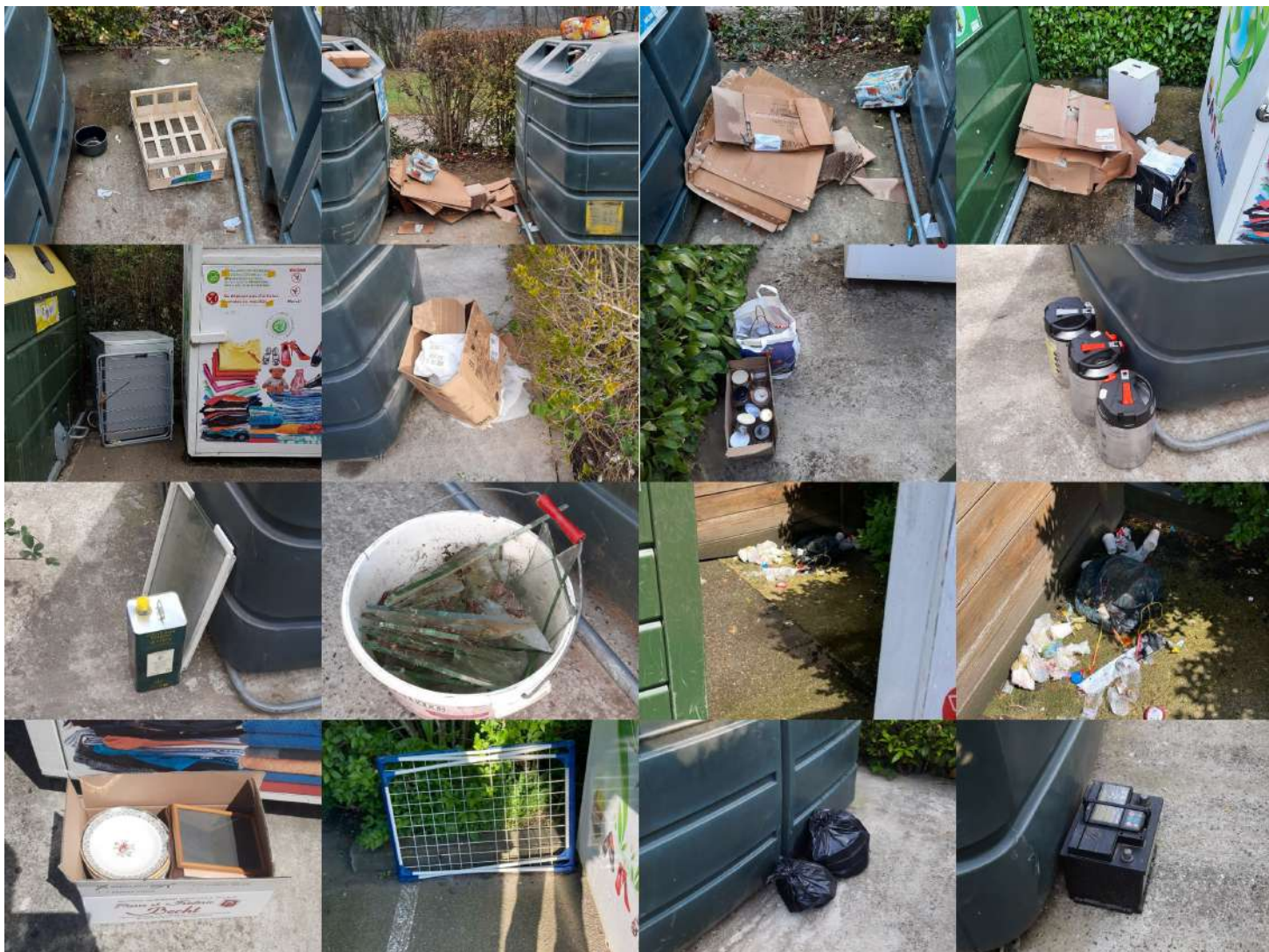
Mais... le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas !

MALGRE TOUT CELA... !

... certains "engourdis du ciboulot" arrivent encore à jeter ou à déposer des objets au pied des bennes.

De tels actes sont inacceptables !

Nous rappelons aux contrevenants (encore !), qu'ils s'exposent à une amende de 5ème catégorie de 1500 € à 3000 €. Et que, si les déchets/objets ont été transportés à l'aide d'un véhicule, ils risquent la confiscation de celui-ci !



Alors... ! Un peu de civisme !

Et protégeons ensemble notre environnement et la beauté de notre village !

CIMETIERE COMMUNAL

Parce qu'il est indispensable de garantir la sécurité, le maintien du bon ordre et la décence dans le cimetière communal, et pour répondre à l'équilibre entre les demandes d'un espace d'inhumation et les concessions disponibles, un état des lieux du cimetière communal a été réalisé au cours des derniers mois.

Sur les 208 emplacements que contient le cimetière : 207 sont occupés, 8 concessions n'ont pas été renouvelées, 6 sont en état d'abandon et pour une vingtaine environ, nous n'avons pas de contact.

Sur les 9 cases que compte le columbarium, 3 sont encore libres.

Pour ces raisons, la municipalité envisage d'effectuer une reprise des concessions.

Deux cas de figure se présentent :

La reprise pour non renouvellement de concession

Le titulaire d'une concession dispose d'un droit au renouvellement de sa concession. Toutefois, il doit le demander expressément. S'il ne l'a pas fait dans le délai de deux ans qui suit l'expiration de la concession, la commune peut reprendre le terrain sans aucune formalité : ni arrêté municipal, ni publicité ne sont nécessaires (art. L2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

A Mollkirch nous prévenons les titulaires d'une concession ou leurs ayant-droits (s'ils sont connus). Les familles quittent parfois la commune sans en informer la mairie. Dans tous les cas, une pancarte est placée au niveau de la sépulture pour en informer les personnes qui viennent se recueillir.

La reprise d'une concession en état d'abandon

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse 3 critères :

- avoir plus de trente ans d'existence
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans
- être à l'état d'abandon

Même une concession pourtant qualifiée de perpétuelle prend fin un jour. La reprise des concessions en état d'abandon est autorisée par les articles L2223-17, L2223-18 et R2223-12 à R2223-23 du CGCT.

L'état d'abandon se caractérise par des signes extérieurs nuisant au bon ordre et à la décence du cimetière. Ainsi, des concessions qui offrent une vue délabrée et envahie par les ronces ou autres plantes parasites ou qui sont recouvertes d'herbe ou sur lesquelles poussent des arbustes sauvages sont reconnues à l'état d'abandon.



La procédure de reprise des concessions en état d'abandon est longue et complexe.

Avant de mettre en route cette procédure à Mollkirch, nous souhaitons recueillir un maximum d'informations. Les héritiers ou ayant-droits ne sont pas tous connus. Nous allons indiquer par des petites pancartes placées sur les sépultures, les concessions en question. Si vous avez des informations, merci de bien vouloir les communiquer en mairie.



Et parce qu'un cimetière zéro phyto est difficile à entretenir, c'est une équipe de bénévoles motivée qui a mis le cœur à l'ouvrage fin mai. Mais si vous étiez au cimetière ces derniers jours, vous avez remarqué que la nature a bien repris ses droits... la pluie des dernières semaines n'a fait que favoriser la repousse des mauvaises herbes...

SAPEURS-POMPIERS

JEUNE SAPEUR-POMPIER

À partir de 11 ans, les jeunes filles et garçons peuvent découvrir le métier de sapeur-pompier en intégrant une section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP).

LES CONDITIONS

- être âgé d'au moins 11 ans le 1^{er} septembre
- avoir l'autorisation du représentant légal
- remplir les conditions d'aptitude médicale

LES ACTIVITÉS DES SECTIONS DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS

- formations "sapeur-pompier" sur le secours à personnes, la lutte contre les incendies, la protection des biens et de l'environnement, le cadre administratif et juridique dans lequel évoluent les sapeurs-pompiers
- découverte du matériel d'incendie et de secours et des notions élémentaires de son maniement
- participation à des manœuvres et à des rassemblements régionaux, nationaux ou internationaux de JSP
- pratique de diverses activités sportives animées par des sapeurs-pompiers dans



le cadre associatif (Association départementale des jeunes sapeurs-pompiers du Bas-Rhin), les sections offrent un apprentissage des techniques opérationnelles, une formation aux gestes qui sauvent et une véritable instruction civique aux futurs citoyens.

Attention : les jeunes sapeurs-pompiers ne participent pas aux interventions.

BREVET NATIONAL DE JSP

L'aboutissement de la formation consiste à passer le brevet national de jeune sapeur-pompier, véritable reconnaissance pour ces jeunes. Pour cela, ils doivent être âgés au moins de 16 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'examen et titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1) et de l'attestation de premiers secours en équipe (PSE1).

La formation acquise par le JSP est prise en compte lorsqu'il s'engage comme sapeur-pompier volontaire (à partir de 16 ans) ou quand il est recruté comme sapeur-pompier professionnel (à partir de 18 ans).

(sdis67.com)

Sur notre Unité Territoriale, les JSP sont formés à Urmatt. Les JSP de notre commune se joignent cependant à la section de Mollkirch pour certaines activités : ils assistent aux manœuvres de leurs aînés et s'amuse souvent à collaborer en jouant les victimes. Nous les voyons également dans les rangs avec les anciens lors des cérémonies officielles qui rythment l'année (facilement reconnaissables à leur casque orange). Ils peuvent bien sûr, dès qu'ils le souhaitent, participer aux différents événements et activités organisés par l'Amicale.

La section locale compte vivement sur la venue de nouveaux camarades afin d'étoffer l'équipe actuelle et perpétuer un service efficace de protection et de sécurité à la population.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'Association Départementales des Jeunes-Sapeurs Pompiers du Bas-Rhin : www.adjsp67.fr

Ou contacter le Chef de section de Mollkirch, le Sergent-Chef Raphaël SCHWARTZ au 06 87 85 95 90 ou par mail : schwartzraphael@wanadoo.fr

REMISE DE GALONS

Lors de la cérémonie commémorative du 14 juillet, deux récipiendaires se sont vues remettre des nouveaux galons.

Diane AESCHELMANN ayant validé sa formation initiale de Sapeur-Pompier Volontaire, reçoit l'appellation de Sapeur 1ère classe.

Axelle GISSELBRECHT, sapeur 1ère classe, justifiant de 3 années d'ancienneté dans son grade est nommée au grade de Caporal de Sapeur-Pompier Volontaire.

Toutes deux issues de la formation de JSP, nous ne pouvons que les féliciter pour ce beau parcours.



ENFANCE

L'été est là, ça sent bon les vacances.... Même si le soleil n'a pas encore tout à fait compris que c'est maintenant qu'on l'attend... Les enfants terminent l'année scolaire un peu éreintés, mais ravis.

Cette année, les enfants du périscolaire ont découvert "les émotions", et avec beaucoup de nouveaux, le groupe s'est créé et soudé petit à petit. Début juin, une petite poignée de parents étaient présents pour vivre une conférence autour des intelligences multiples les "Octofun". Toute l'équipe d'animation était également présente pour se former et dès septembre Arkadia et Séverine axeront leur projet pédagogique sur le développement des intelligences multiples de façon ludique afin que les enfants prennent conscience de leurs capacités et surtout renforcer la confiance en eux.

Du côté de l'annexe, Sylvie et Marie ont travaillé autour du "pixel art", du "string art" et des jeux collectifs. L'année prochaine, l'équipe travaillera sur "l'environnement". Un nettoyage de printemps du terrain de jeux sera organisé et toutes les activités (ou presque) se feront avec du matériel de récupération. Le tri sélectif sera mis en place et les



enfants seront associés à cela au quotidien, en se rendant aux bennes papier, plastique, verre. Une intervention du Sélect'om de Molsheim est envisagée en début d'année, pour lancer le projet.

La réunion de rentrée, pour les enfants déjà inscrits, se déroulera le lundi 30 août à 18h00 dans le périscolaire, 3 rue du Guirbaden.

Durant l'été, vous pouvez joindre le siège social de l'ALEF au 03 88 30 42 09.

La directrice, Séverine SCHAAL, sera présente à partir du 24 août. Vous pourrez la joindre au 03 88 49 08 73 ou envoyer un mail à : periscolaire.mollkirch@alef.asso.fr

ÇA BOUGE SOUS NOS PIEDS

Notre Alsace tremble bien souvent ces derniers temps, surtout autour de Strasbourg. Ce sont des petites secousses liées à l'activité humaine au nord de la ville.

L'Alsace est tout de même une zone à risques sismiques. Le département se situe sur la zone de faille du fossé rhénan. L'activité sismique y est significative et apparaît plus forte que celle des régions voisines.

Un séisme, ou tremblement de terre, est une rupture brutale des roches en profondeur le long d'une faille, se traduisant par la libération et la propagation d'ondes sismiques produisant en surface des secousses. Les dégâts observés sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence de ces secousses sismiques.

Des sismomètres ont été installés dans la région. Il y en a un, un de ceux-ci a été installé au domicile d'un habitant volontaire. Celui-ci effectue des relevés d'activité et permet de suivre l'évolution sismique à Mollkirch et aux environs. Les données relevées vont permettre de mieux comprendre l'activité sismique du fossé rhénan. Ce suivi devrait durer deux années.

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus, rendez vous sur le site <https://renass.unistra.fr/fr/zones/>, pour effectuer les recherches. Le nom du sismomètre est le : AM.R52B5



VIE PAROISSIALE

Après sept années passées au sein de la Communauté de Paroisses du Mont Ste-Odile, le curé Pierre ALIMASI quitte Ottrott à la rentrée prochaine. Il se voit confier la communauté de paroisses "de la Porte du Vignoble" comprenant les paroisses de Marlenheim, Kirchheim, Odratzheim (avec comme annexes Irmstett et Scharrachbergheim) et Dahlenheim, et de la communauté de paroisses du "Steinacker", comportant les paroisses de Westhoffen (avec comme annexe Traenheim), Wangen, Flexbourg (avec comme annexe Balbronn), Dangolsheim et Bergbieten.

Dès septembre nous accueillerons le Père Dalmer JIRON DEZA, Rédemptoriste, actuellement recteur du couvent du Bischenberg et prêtre coopérateur de la communauté de paroisses du "Rosenmeer" (Rosheim).

Nous leur souhaitons pleine réussite et épanouissement dans la nouvelle mission qui leur est confiée.

Nous souhaitons également la bienvenue au père Marc STECK, curé doyen de la

Communauté de Paroisses du Pays du Donon. Officiellement en retraite au 1er septembre, il s'est installé au presbytère de Mollkirch début juillet.



*Nos jeunes confirmands
22 mai 2021—Eglise Saint-Etienne de Rosheim*

PROCHAINES MESSES A MOLLKIRCH

- Samedi 21 août à 18h30
- **Dimanche 5 septembre à 15h00 à OTROTT**
Messe d'action de grâce : départ du curé Pierre ALIMASI
- **Dimanche 12 septembre à 16h00**
à Grendelbruch
Messe d'installation du nouveau curé Dalmer JIRON DEZA
- Dimanche 26 septembre à 10h00

COMMUNICATION

Depuis quelques semaines, la commission INFORMATION ET COMMUNICATION travaille sur le nouveau site internet de la commune. Le choix du prestataire s'est porté sur une société locale avec de belles références en matière de sites internet de collectivités. La société KARDHAM DIGITAL est située à Obernai.

KARDHAM DIGITAL

Le maquetage du site est validé, l'intégration des contenus est en cours. Il devrait être livré courant octobre.

FORMATION DES ELUS

à la gestion des incivilités

Les fonctions d' élu amènent à avoir un lien privilégié avec la population.

Si dans la majorité des cas les relations sont apaisées et normées, certaines situations conflictuelles peuvent les mettre en difficulté, voire mettre en danger leur intégrité physique ou psychique.



La salle des fêtes a été le lieu d'accueil des élus de la Communauté de Communes. La formation a été assurée par la gendarmerie.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

26/05/2021 : Charly THIRION

09/07/2021 : Charline LALEVEE

DECES

30/06/2021 : Frédéric SEYFRIED,
52 ans

MARIAGES

22/05/2021 :
Valérie SEYLLER
et Pierrot KEMPF

17/07/2021 :
Catherine SARRAGOSSI
et Sébastien SCHAHL

GRANDS ANNIVERSAIRES

22/05/2021 :
Evelyne BAUMANN, 85 ans

17/07/2021 :
Georges SCHAEFFER, 85 ans

NOUVEL ARRIVANT

Monsieur Marc STECK

CÉLINE, PASCAL ...ET LEURS DELICES

Bientôt 7 ans que les Mollkirchois ont la chance de prendre un petit déjeuner avec du pain frais et des viennoiseries sans avoir à prendre leur voiture et cela 6 jours sur 7, dimanche compris ! Mais si Les Délices du Guirbaden ont su conquérir le palais des Mollkirchois, Céline et Pascal Sensenbrenner se rappellent que tout n'était pas gagné d'avance !

C'est avec un petit sourire en coin, qu'ils se souviennent de la dizaine de banques, toutes plus frileuses les unes que les autres à l'idée de leur accorder un prêt et à qui ils décrivaient leur projet. Pas rentable cette affaire à leurs yeux, seuls leur comptable, la municipalité qui les a soutenus notamment avec l'aménagement du local et bien entendu les Mollkirchois conquis d'avance à cette idée y ont cru.

Les premiers pas, début décembre 2014,



ont été difficiles, tant du point de vue du rythme de travail surtout avec la période des fêtes de fin d'année qu'au niveau de la charge mentale, puisqu'au prêt de leur maison à peine acquise s'ajoutaient ceux contractés pour la boulangerie et les approvisionnements de départ.

Mais notre couple a la chance d'être uni dans la difficulté, ils se complètent parfaitement, le Yin et le Yang. Céline alors Manager d'une franchise à Molsheim va tout quitter pour s'investir dans ce projet tout en mesurant toutes les difficultés en matière de gestion et de rentabilité. Pascal se plaît à dire que c'est elle qui a "le plus de poids" sur ses épaules puisqu'elle absorbe le stress surtout en période de

fêtes. Malicieuse, Céline précise avec le sourire qu'elle s'octroie une grasse mat' le dimanche puisqu'elle démarre sa journée à 6h30 au lieu des 5h30 habituels.

Quant à Pascal, il exerce ce métier depuis ses 16 ans et Céline est fière de préciser qu'il détient un double diplôme en pâtisserie et boulangerie, ajoutant que ses produits sont faits maison. Il ne compte pas ses heures, levé à 3h du matin, (pardon à 2h le samedi !) et travaille non-stop jusqu'à la fermeture avec juste une petite sieste pendant sa pause déjeuner. De nature zen, il sait s'organiser en gérant les priorités à savoir les commandes d'abord et s'il lui reste du temps les extras.

Ce couple si attachant tire son succès de sa proximité avec les habitués. La boulangerie du village, c'est un carrefour, un lieu de rencontres et Céline en a fait un endroit cosy où l'on aime s'y attarder. Il y a le cercle des copines qui se racontent leurs vies dans la semaine, par contre le week-end c'est plutôt le rendez-vous des messieurs trop pressés en semaine mais qui se prennent le temps pour prendre un café, taper la discute et surtout en profiter pour taquiner Céline, qui loin d'en prendre ombrage s'en amuse.

Parce que Les Délices du Guirbaden, pour certains c'est un peu l'équivalent du Stammtisch du "Châtaigniers" mais version cafés et croissants.

Par contre, les différentes périodes de confinement, nous ont quelque peu privés de ce lieu de convivialité. Pascal et Céline ont continué de travailler encore plus intensément avec la peur au ventre de transmettre le virus à un client ou à leurs enfants, sans même penser à eux. Ils se souviendront longtemps de cette file d'attente de 1h45 un samedi de confinement, parce qu'on peut se l'avouer maintenant, on était à l'époque tous bien contents d'avoir une boulangerie à Mollkirch pendant ces temps difficiles, ne serait-ce que pour avoir le prétexte d'une sortie...

Merci à eux d'avoir eu le culot de relever le défi à savoir faire vivre une boulangerie dans un petit village comme le nôtre et d'avoir réussi à en faire un lieu de vie !

Et tant pis pour les quelques calories que nous promet une croix à la cannelle, à Mollkirch on n'a pas d'excuses pour ne pas les dépenser !